



FO@D

FILIÈRE TOURISME EN MILIEU RURAL

Formation continue adulte

Mettre en œuvre une prestation d'hébergement et/ou d'animation

La formation :

La formation permet de créer, développer ou reprendre une activité d'accueil et proposer des animations en milieu rural.

DURÉE : (420h) Réparties de janvier à septembre | Formation Ouverte A Distance (FOAD)

Mettre en œuvre une prestation d'hébergement et/ou d'animation

Pour qui est cette formation ?

Pour toutes les personnes qui souhaitent accueillir (création d'hébergement, ferme pédagogique...).

Les conditions d'accès ?

Être âgé de 18 ans minimum. Disposer d'un matériel permettant la formation à distance (ordinateur + connexion à Internet)



Objectifs :

1) Module Animation : Organiser et mettre en œuvre une animation dans le respect de la réglementation et étudier la rentabilité d'une activité d'accueil

2) Module Hébergement : Mettre en œuvre une activité d'hébergement dans le respect de la réglementation et étudier la rentabilité d'une activité d'accueil



Le contenu :

1) Animation :

- Planifier des réservations
- Adapter ses activités aux publics accueillis
- Elaborer des supports pédagogiques

2) Hébergement :

- Préparer un hébergement pour satisfaire différents types de clientèle
- Définir son type d'hébergement
- Communiquer sur son activité



Evaluation et validation du diplôme :

Validation de 1 ou 2 blocs de compétences du BP REA (évaluation par des mises en situation professionnelle, BC06 et BC07).



Modalités pédagogiques et d'alternance :

Formation en FOAD.

Dates : Réparties de janvier à septembre

Durée : 420 heures.

Nombre d'heures en formation à distance : minimum 105h et maximum 210h

Nombre d'heures en entreprise : 105h à 210h conseillé

Possibilité d'adapter le parcours en fonction de vos acquis et de vos besoins.

TAUX DE RÉUSSITE AUX
EXAMENS EN 2024

—

TAUX D'INSERTION
EN 2024

—

TAUX D'APPRECIATION
EN 2024

—



Modalités d'entrée en formation :

Inscription, entretien de motivation et test de positionnement selon qualifications.
Possibilité de VAE.



Et après ?

MÉTIERS VISÉS :

Prestataires (créateurs et/ou gestionnaires) de services d'accueil, de restauration, d'hébergement, d'animation, d'activités de pleine nature destinés aux clientèles du tourisme vert.

POURSUITE D'ÉTUDES :

• Brevet Professionnel Responsable d'Entreprise Agricole (REA)



Tarif et financement :

7€ /heure (centre)

- 735€ pour 1 module
- 1470€ pour les 2 modules

Financement selon statut : CPF (Compte Personnel de Formation), OPCO, Conseil régional, employeur, autofinancement.



Le CFPPA de VENOURS vous accompagne pour le dossier de financement



Informations pratiques :

Hébergement et restauration possible sur le site selon les places disponibles.

Formation et locaux accessibles aux personnes en situation de handicap.

Gare ferroviaire à proximité.



POUR S'INSCRIRE :

05.49.43.95.33 / cfppa.venours@educagri.fr

CFPPA de VENOURS - 86480 ROUILLÉ

→ Réponse sous 8 jours

Ouverture de la session de formation sous réserve d'un nombre suffisant de participants inscrits